N° 1112. DIMANCHE 2 AVRIL 1865. 9e année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 1 Avril 1865.

BULLETIN.

Les deux dernières séances du Corps législatif ont été orageuses. Dans la séance de jeudi — pour ne parler que de celle-là, — un discours prononcé par M. Jules Favre a été le point de départ d'une discussion irritante entre la majorité et les membres de la gauche. A la suite de cet incident, le bruit a couru que les députés de la gauche allaient donner en masse leur démission ; il n'en a rien été, et dans une réunion tenue dans la soirée on a décidé que l'Opposition continuerait la discussion des amendements qu'elle a présentés.

Avant l'ouverture de la séance de vendredi, M. le ministre d'Etat s'est entretenu avec plusieurs députés opposants. La conversation a été, dit-on, de part et d'autre très-conciliante.

Au commencement de la même séance, l'Opposition a présenté un amendement sur la liberté de la presse. Cet amendement ayant dû être envoyé à la commission de l'Adresse, la discussion s'est engagée sur une proposition analogue présentée par M. Martel, membre de la majorité.

Il y a fort peu de nouvelles étrangères.

La crise ministérielle de Danemark est finie ; les ministres ont retiré leurs démissions et se sont ralliés à l'opinion du roi.

On mande de Madrid, 30 mars, que le général Rivero est nommé ministre de la guerre. La santé du maréchal Narvaez est complètement rétablie.

Les nouvelles d'Amérique nous apprennent que les habitants de Richmond s'arment dans la prévision d'une attaque des fédéraux.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui publie des nouvelles du Mexique en date du 27 février. Elles signalent de nouveaux succès de nos armes et mentionnent l'heureux résultat du premier engagement de la légion autrichienne. Le maréchal Bazaine était rentré à Mexico le 25 février, de retour d'Oajaca qu'il avait quitté le 15, après avoir investi le général Mangin du commandement de cet Etat.

Ces dépêches entrent dans les détails les plus précis au sujet des divers combats victorieusement livrés par nos troupes; elles annoncent en même temps que le rapatriement du 2me zouaves suspendu par le siége d'Oajaca a été repris; le maréchal Bazaine a dirigé ce régiment sur Vera-Cruz où il aura pu être embarqué vers le 15 mars.

L'Empereur Maximilien poursuit avec la sollicitude la plus active la réorganisation administrative de son empire.

Par un décret du 28 février, rendu par l'Empereur Maximilien, la religion catholique est déclarée religion de l'Etat dans l'Empire du Mexique.— Un second décret prescrit la révision et la sanction, par le conseil d'Etat mexicain, des biens ecclésiastiques situés sur le territoire de l'Empire.

J. REBOUX

Le *Moniteur* contient un décret en date d'hier nommant M. Boudet secrétaire du Sénat, en remplacement de M. le baron Lacrosse, décédé.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Paulin Limayrac :

« On s'est préoccupé dans le public d'un mot qui aurait été prononcé hier au Corps législatif par M. Picard. Ce mot n'a pas été entendu par M. le président et il ne figure pas dans le compte-rendu du *Moniteur*. Devant l'énergique protestation des membres de la majorité qui avaient entendu M. Picard, et sur les observations de M. le président, ce député a fait un geste et est entré dans des explications qui étaient une atténuation évidente du mot prononcé au milieu du bruit et entendu seulement de quelques-uns. L'attitude de la Chambre avait été si ferme et si énergique, qu'aucune illusion n'était possible, et que la minorité, si libre d'ailleurs dans l'exercice de ses droits, avait aussitôt compris que le bon sens et le patriotisme de la Chambre ne lui permettraient pas d'attaquer et d'outrager ce qui a été consacré par un double vote populaire.

» Nous avions espéré que cette tentative malheureuse, faite par un membre de la minorité ne se renouvellerait pas, et que, dans l'enceinte du Corps législatif, l'esprit d'opposition auquel certainement on ne marchande ni l'air ni l'espace, n'essaierait plus de se transformer en esprit de faction.

» Mais nous apprenons ce soir qu'un incident de même nature s'est encore produit dans la séance d'aujourd'hui. M. Jules Fabre ayant montré l'intention manifeste de s'attaquer à la personne du Souverain, le Corps législatif tout entier a protesté contre des insinuations qui étaient à la fois une injure pour la Chambre et pour le pays et une atteinte à la Constitution. Un député, M. le baron Jérôme David, a chaleureusement exprimé les sentiments de l'assemblée, et M. J. Fabre, ayant recours à une tactique qui lui est habituelle, a renoncé à la parole, en déclarant que la parole n'était pas libre.

» La minorité voulant s'imposer à la majorité et n'y réussissant pas, crie à l'oppression ! M. J. Favre ne parvenant pas à se poser en dictateur, se pose en victime !

» Il faut q'on le sache bien, du reste : on n'est pas libre d'attaquer la personne du Souverain, la Constitution et ce que le suffrage national a sanctionné.

La presse de Paris se livre à beaucoup de conjectures au sujet du remplacement de M. Boudet par M. le Marquis de la Valette. On lit dans le *Temps* :

« Nous ignorons tout-à-fait la signification exacte du changement qui vient de s'accomplir au ministère de l'intérieur. M. Boudet a-t-il été trop libéral ? ou bien ne l'a-t-il pas été assez ? ou bien a-t-il demandé du repos ? Nous ne savons. En ce qui touche spécialement le passé, M. Boudet a distribué de nombreux avertissements, mais il est juste de reconnaître qu'il a aussi accordé plusieurs autorisations.

» Son successeur, M. le Marquis de la Valette, sort de la carrière diplomatique, où il a fourni plusieurs étapes remarquables, particulièrement à Constantinople et à Rome. Il était intimement lié avec M. le duc de Morny, dont il est l'exécuteur testamentaire, et il n'est pas moins rapproché de M. Rouher, par le mariage de M. le vicomte Welle de Lavalette avec Mlle Rouher, fille de M. le ministre d'Etat. On peut donc espérer, ce nous semble, que le nouveau ministre de l'intérieur n'affaiblira pas les influences libérales au sein du gouvernement. »

On lit dans la *France* :

« M. Boudet, on s'en souvient avait é é appelé à la direction de l'intérieur, il y a deux ans, après le grand mouvement électoral de 1863. Formé à l'école du conseil d'Etat, dont il était un des membres les plus éclairés, il avait apporté dans l'exercise de ces délicates et importantes fonctions, cet esprit de mesure, de conciliation, d'impartialité, que tout le monde reconnaissait, et auquel un de ses adversaires politiques, M. Thiers, s'est plu à rendre hommage.

« M. de la Valette qui est entré de bonne heure aux affaires, a rempli jusqu'à ce jour d'importantes missions diplomatiques. Il a tour à tour représenté la France à Constantinople et à Rome ; il siège au Sénat, et il est un des hommes les plus considérables du régime actuel.

» Après avoir servi son pays dans la politique étrangère, il est appelé, par la confiance du souverain, à diriger la politique intérieur. C'est à l'œuvre que nous pourrons l'apprécier, la signification réelle de sa nomination ne saurait se caractériser nettement que par des actes. »

Nous trouvons dans une correspondance de Rome, le texte du bref pontifical adressé à Mgr. Dupanloup par Sa Sainteté Pie IX, à l'occasion du traité du 15 septembre et de l'Encyclique. Ce bref contient le paragraphe suivant, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance.

« Ce qui nous a aussi causé la plus vive satisfaction, c'est que vous n'avez pas craint d'énumérer tant de mensonges, de machinations de honteuses insolences, de spoliations et de cruautés, que vous avez voulu appuyer sur les faits les plus incontestables et les plus notoires, remettre sous les yeux de tous, pour faire bien connaître ce que sont ceux à la bonne garde desquels, par la convention du 15 septembre dernier, on a cru pouvoir confier ce qui reste de leur proie, et nos droits sacrés. »

On écrit de Berlin, le 28 mars :

« Le parti féodal est opposé à une dissolution ou à une prorogation de la Chambre ; cette opinion prévaut dans le conseil des ministres. Cela ne peut guère étonner si l'on considère que M. de Bismark appartient à ce parti et ne s'éloigne de lui que quand le maniement des affaires le lui commande.

» Les choses resteront donc comme elles sont. La Chambre élective discutera, votera et le gouvernement continuera son chemin comme si de rien n'était. Le pays a une patience à toute épreuve.

» M. de Bismark fait tous les efforts possibles pour détourner l'Autriche de s'associer à la démarche des cabinets de Munich et de Dresde. S'il se confirme que l'Autriche ait pris l'engagement formel de soutenir dans cette affaire la Bavière et la Saxe, M. de Bismark réussira-t-il tout de même à séparer le cabinet de Vienne des cabinets de Munich et de Dresde ? Les événements répondront. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, 30 mars.

Les journaux de Constantinople du 22, confirment la nouvelle du prochain rappel de Djemil-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, qui sera remplacé par Sawfet-Pacha, ministre du commerce. Djemil-Pacha retournera à Constantinople pour siéger dans le grand Conseil.

Après avoir terminé les négociations relatives au canal de Suez, l'ambassadeur de France, M. de Moustier, doit partir pour la France où il va chercher sa famille.

Le *Courrier d'Orient* accuse le Pacha de Monastir de laisser emprisonner et torturer par les agents du patriarchat grec les Bulgares convertis au catholicisme.

Lisbonne, 29 mars.

Les frégates fédérales *Niagara* et *Sacramento* ayant essayé de sortir du port avant l'expiration du terme fixé par les autorités portugaises, les batteries du fort Belan ont tiré sur elles. Le *Niagara* a été atteint dans sa poupe et a eu un matelot tué. Les deux frégates ont alors jeté l'ancre.

Vienne, 29 mars.

La Chambre des députés s'est occupée aujourd'hui du budget des affaires étrangères.

Les orateurs de l'opposition ont blâmé la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 2 AVRIL 1865.

— N° 2 —

UN

MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE I.

LE CHATEAU DE LA PINÈDE.

(*Suite.*)

Le sol de la Provence ne fait rien de bon livré à lui-même ; pour produire, il veut deux choses : être remué et être mouillé. Or, au moment dont nous parlons, il y avait seize ans que le terrain de la Pinède n'avait senti des bras ni bu l'eau bienfaisante d'un arrosoir.

Ce que nous venons de décrire s'offrit aux regards du notaire Lescalle et du baron de Croix-Fonds lorsque ayant poussé à grand'peine la grille de fer, dont les gonds rouillés refusaient le service, et parcouru l'avenue d'oliviers, ils se trouvèrent en face du château de la Pinède.

La grosse porte d'entrée, ouverte à l'aide d'une seconde clef prise au trousseau par Me Lescalle, introduisit nos deux visiteurs dans un grand vestibule dallé de marbre, d'où s'échappa cette odeur propre aux lieux inhabités ; odeur mélangée de poussière et de moisi que les ménagères appellent odeur de renfermé. Me Lescalle se hâta d'entrer là droite dans un grand salon dont il ouvrit aussitôt les deux fenêtres. Le joyeux soleil du matin inonda de ses rayons l'intérieur de cette pièce si longtemps fermée, et les deux hommes restèrent frappés d'étonnement en regardant autour d'eux.

Les principaux meubles du salon formaient un groupe autour de la cheminée, où deux tisons éteints renversés sur les chenets semblaient n'attendre que le secours de la pincette pour se rallumer. Sur une causeuse basse, on voyait une tapisserie commencée, l'aiguille y était encore attachée, et un mouchoir de batiste déplié. Une table d'enfant, placée devant la causeuse, était couverte de petits moutons à colliers roses, pêle-mêle avec des lions, des loups, des cerfs et des éléphants de carton; des bergères vêtues de bleu, des chasseurs vêtus de rouge, attendaient, couchés sur un lit de papier de soie au fond d'une grande boîte de joujoux, leur tour de se mêler à ce troupeau paisible. La boîte avait été laissée ouverte à côté de la tapisserie.

La place de la mère, celle de l'enfant, se trouvaient trop désignées par ces muets témoins, pour qu'on ne les recounût pas tout de suite. Le travail de l'une, les jeux de l'autre, n'étaient qu'interrompus. Que faisait la mère ? Elle allait entrer sans doute.

Où était l'enfant ? N'entendait-on pas sa voix joyeuse dans la pièce voisine ? Non. Silence absolu.

Les deux hommes se regardèrent. Ils éprouvèrent ce quelque chose d'inexprimable qu'on ressent parfois à la vue d'un nid vide. Un vieux notaire et un vieux viveur ! Ce salon avait donc bien une puissante éloquence !

Sur un coin de la cheminée, on voyait un bouquet de violettes séchées ; un journal était ouvert sur l'autre. Le baron de Croix-Fonds s'approcha :

« 7 mars 1819, lut-il.

— Il y aura seize ans demain, murmura le notaire ; c'est le jour de la mort de cette pauvre comtesse de la Pinède.

— Voyons, Lescalle, racontez-moi donc un peu ce qui s'est passé alors, dit le baron en se remettant de son émotion ; vous gardez les clefs de vos souvenirs, comme celles de la Pinède avec une rigidité de geôlier.

— Je l'avais promis, répondit Me Lescalle : aujourd'hui mon indiscrétion ne peut plus déplaire à personne, hélas !

— Eh bien ! levons les scellès de votre discrétion, pour parler légalement, et commencez. J'aime beaucoup les histoires; je présume, par tout ce mystère, que celle-là doit être intéressante. »

En achevant ces mots, le baron s'étendit sur un grand canapé, tira son étui à cigares et prit l'attitude commode d'un homme se préparant à écouter.

« Si vous attendez quelque récit compliqué et extraordinaire, votre curiosité va éprouver un mécompte, reprit Me Lescalle. L'état dans lequel nous venons de voir la Pinède, ce salon, dont chaque meuble semble avoir une voix, tout nous dit qu'un grand malheur s'est accompli ici et a brisé deux existences.

— Je sais cela en gros, mais les détails? demanda le baron.

— Je ne vous dirai rien des La Pinède ; vous les connaissez comme moi : c'est une des anciennes familles du pays. Sous le roi Louis XIII, ils ont fait construire ce petit château, dans une belle situation, au milieu d'un bois de pins, pour remplacer le château des Trois-Tours, qui tombait en ruines. Ils étaient, au reste, du petit nombre de ces nobles plus vénérés dans leur canton que connus à la cour ; aussi la Révolution passa-t-elle sur eux sans les atteindre ni les déposséder, et la Restauration ne leur pardonna-t-elle jamais de ne pas avoir émigré. »

Le baron fit une légère grimace en lançant au plafond une énorme bouffée de tabac.

Les Croix-Fonds avaient émigré.

« Je vous fais grâce de l'histoire politique de la famille, dit-il ; mon cher Lescalle, passons au roman intime.

— L'histoire est finie, et je n'en ai pas abusé, je crois, monsieur le baron ; ce que j'en ai dit était nécessaire pour éclairer le roman intime. Ces quelques mots devaient vous expliquer comment le jeune comte Honoré de La Pinède renferma sa vie dans son bonheur conjugal et borna son horizon aux limites de ses domaines. Jeune, riche, noble, brave et intelligent, sa position sur le théâtre du monde eût été trop belle pour être dédaignée, si, sous l'Empire, d'honorables susceptibilités, et plus tard une fierté justifiée ne l'eussent tenu à l'écart de Paris.

« D'ailleurs, il aimait ici. Il aimait sa cousine, Mlle Louise de La Pinède. Restés orphelins très-jeunes, Honoré et Louise éprouvaient l'un pour l'autre un de ces sentiments qui participent à la fois de toutes les affections et les remplacent ; ils réalisèrent presque, dans ce petit coin de la Provence, ces types charmants et immortels de Paul et Virginie : seulement, à vingt ans, Paul épousa Virginie, qui en avait dix-huit. Ils eurent une petite fille qu'on appela Denise, et furent heureux six ans.

« Voilà toute leur histoire, simple et vite contée comme le bonheur. Puis, un jour, un coup de foudre s'abattit sur ce paradis.

« Mme de La Pinède, atteinte d'une maladie de cœur, mourut subitement. Elle s'éteignit belle, heureuse, adorée, souriante entre sa petite fille jouant à ses pieds et son mari assis à ses côtés.

« Tenez, ajouta d'un accent ému Me Lescalle, tenez, monsieur le baron, je crois la voir encore, là, sur cette causeuse; sa belle tête renversée et pâle, sa main sur la tête de Denise, qu'elle semblait bénir dans un geste suprême ; puis, à genoux devant elle, le comte Honoré s'efforçant en vain de lui faire respirer des sels, inutiles, hélas ! et la regardant d'un œil dilaté, où commençait à poindre la terreur du désespoir.

— Comment donc vous trouviez-vous témoin de cette catastrophe ? demanda le baron.

— J'arrivais à la Pinède pour causer de quelques affaires avec le comte, et, du seuil de cette porte par où nous venons d'entrer, je vis cette scène navrante. Du premier coup-d'œil, je compris qu'il n'y avait pas d'espoir de rappeler la comtesse à la vie, et je m'efforçai d'arracher ce pauvre comte à cet affreux spectacle. Il se laissa faire comme un enfant. Il était presque fou ; il resta ainsi pendant plusieurs semaines. Ses amis s'inquiétèrent de sa douleur ; ils crurent efficace de lui faire quitter ce lieu où tout lui rappelait sa femme. Il s'y refusa d'abord ; on invoqua le nom de sa fille : il céda. Avant de partir, il congédia tous ses domestiques, même le jardinier ; il ferma le château et le parc, puis me fit appeler pour me remettre les clefs, et exigea ma parole de ne jamais m'en servir pour entrer à la Pinède.

« Il voulait que cette maison, ces jar-